

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à neuf heures trente, le Bureau du Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. Damien GRASSET.

Présents : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Stéphane BOUILLAUD, Pierre CAREIL, Frédéric FOUQUET, Lionel GAZEAU, Yoann GRALL, Damien GRASSET, Patrice PAGEAUD, Guy PLISSONNEAU, Yannick SOULARD

Excusés : MM. Christophe HOGARD, Noël VERDON

Date de convocation : 3 mars 2026

Membres en exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

**Demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire et l'Agence de l'Eau Loire Atlantique pour la réalisation de restauration morphologique du ruisseau de Tallud-Sainte-Gemme**

**Vu** la délibération D016-COS030326 du 3 mars 2026 portant délégation d'attributions du comité syndical au bureau,

**Considérant** que ces travaux de réaménagement seront réalisés dans le cadre d'un programme d'actions en faveur de la biodiversité.

**Considérant** que la Région des Pays de la Loire subventionne ce type de travaux à hauteur de 30% du montant.

**Considérant** que l'Agence de l'Eau subventionne ce type de travaux à hauteur de 50% du montant.

Monsieur le Président expose que Trivalis envisage la réalisation de travaux de restauration morphologique du cours d'eau traversant la coulée verte de l'ISDND de Tallud Sainte Gemme.

Il s'agit d'un programme d'actions en faveur de la biodiversité.

Ce projet, dont le montant est évalué à 56 180€ HT est susceptible d'être soutenu financièrement par la Région à hauteur de 30 % ainsi que par l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 %.

Sur proposition de Monsieur le Président, le bureau est invité à délibérer pour :

**Approuver** la demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire et de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de travaux de restauration morphologique du ruisseau du site de Tallud-Sainte-Gemme d'après le plan de financement suivant :

**Plan de financement (HT) estimatif**

Partenaires financiers	Taux	TOTAL
Région Pays de la Loire	30%	16 854,00 €
Agence de l'eau	50%	28 090,00 €
Maitre d'ouvrage - Trivalis	20%	11 236,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>56 180,00 €</b>

**Autoriser** Monsieur le Président à signer tout document afférent à la contractualisation de cette demande.

Après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité :

**Approuve** la demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire et de l'Agence de l'Eau de Loire Atlantique pour la réalisation de travaux de restauration morphologique du ruisseau du site de Tallud-Sainte-Gemme.

**Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent à la contractualisation de cette demande.

Fait et délibéré à La Roche-sur-Yon, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Damien GRASSET

Guy PLISSONNEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 Allée de l'Île Gloriette, 44041 NANTES cedex 01, dans un délai de deux mois à partir de la date de la première mesure de publicité (affichage et/ou transmission au contrôle de légalité).